

ÉCRITURE POUR TOUS

Article paru dans la revue Le Louis Braille de septembre-octobre 2013

Nicolas-Charles Barbier de La Serre naît à Valenciennes le 18 mai 1767 et meurt à Paris le 29 avril 1841. Charles Barbier, comme il s'est toujours présenté, est connu pour avoir conçu un procédé en points saillants précurseur du braille. La postérité en a fait un capitaine d'artillerie désireux de mettre les militaires en capacité d'écrire des messages codés, même de nuit. Cette assertion n'est pas complètement fausse. Elle n'est pas non plus tout à fait juste. L'œuvre de Barbier est autrement plus riche.

René-Alexandre Pignier, directeur de l'Institution des jeunes aveugles de Paris de 1821 à 1840, raconte dans son *Essai historique sur l'Institution* que Barbier vint en 1821 expliquer aux élèves les principes de son système dit d'expéditive nocturne. « Expéditive » a ici le sens d'écriture expédiée, c'est-à-dire que l'on peut écrire rapidement. À cette date, Barbier a déjà conçu divers procédés d'écriture, dont celui en points saillants qu'il a fait connaître à des aveugles « du dehors » (de l'Institution). Pignier écrit : « nous avons admis le procédé de M. Barbier comme accessoire, ainsi qu'il le proposait d'abord, et nous lui avons refusé d'établir sa méthode comme base unique et fondamentale de l'instruction ». La suite est attestée. Louis Braille, douze ans, s'approprie cette écriture qu'il transforme, jusqu'à trouver, dès 1825, son propre procédé.

Edgard Guilbeau, professeur de l'Institution des jeunes aveugles de Paris et fondateur du musée Valentin Haüy, donne un article sur Barbier dans la revue *Le Valentin Haüy* d'octobre 1891, qui commence ainsi : « Étant porté aux combinaisons mathématiques, le jeune Barbier reçut une sérieuse instruction scientifique et fut admis comme officier au régiment de Besançon. Mais ayant des goûts de vie retiré et solitaire, bientôt il quitta l'armée, même la France. Il se rendit en Amérique où, pendant la Révolution, il exerça le métier d'arpenteur. Revenu en Europe dans les premières années du siècle, il habita successivement Versailles et Paris, vivant seul, très retiré, absorbé dans le travail. Il était d'humeur un peu triste, ne se complaisait que dans son isolement. Il était généreux, modeste et frugal. Toutes ses forces furent consacrées au soulagement des faibles et des déshérités. D'abord, il s'occupa de télégraphie et il imagina un alphabet qu'il songeât bientôt à transformer

en écriture pour les aveugles, puis pour les sourds-muets, enfin pour tous les illettrés. »

Ces lignes forment à ce jour l'unique, et brève, biographie de Barbier. Elles ont été rédigées cinquante ans après sa disparition. Existait-il encore des témoins ? En tout cas, nulle mention d'application militaire. Par contre, on apprend que Barbier quitte l'armée, âgé seulement d'une vingtaine d'années et pour toujours.

En 2001, Monsieur Philippe de la Serre, descendant de Barbier, fait don au musée Valentin Haüy de cent onze documents concernant son ancêtre, retrouvés dans une malle entreposée dans le grenier d'une maison de famille. Ce fonds contient des papiers - brochures, rapports, courriers ou leurs copies - sur une période de trente-deux années. De 1809, Barbier revenu des États-Unis d'Amérique est un homme mûr de quarante-deux ans, à 1841, année de sa mort à presque soixante-quatorze ans. On y découvre sa passion pour l'écriture, l'invention qu'il juge la plus utile à l'humanité. Il veut la rendre plus rapide et en simplifier la forme pour la mettre à la portée de tous ceux qui n'ont ni les moyens, financiers ou cognitifs, ni le temps d'apprendre à lire et à écrire. S'il s'adresse d'abord aux étudiants, éventuellement aux militaires et aux diplomates, sa cible, ce sont tous les déshérités de l'instruction, aveugles, sourds, valétudinaires (malades chroniques), gens des campagnes, classes « laborieuses », enfants, adultes et vieillards. L'application aux aveugles n'est qu'un volet de ce vaste projet d'éducation populaire. Barbier fait l'économie de l'orthographe – ses procédés sont phonétiques – parce qu'il est dominé par un sentiment d'urgence. Il préconise de revenir à un état supposé originel de la langue, qui consiste à écrire comme on entend.

En 1809, Barbier fait paraître une brochure, *Principes d'expéditive française pour écrire aussi vite que la parole*. Cette expéditive est utile pour écrire dans des conditions difficiles, si l'on est, par exemple, un général sur le champ de bataille ou un voyageur pressé. Elle fait suite à un *Tableau d'expédiographie*, publié en 1808, feuillet dont on n'a pas trace, destiné à faciliter la prise de notes aux élèves. En 1815, dans *Essai sur divers procédés d'expéditive française*, Barbier évoque clairement les avantages pour les aveugles d'une de ses écritures, ponctuée et sensible au toucher.

L'année 1821 est décisive. Le 11 avril, le comte Alexis de Noailles, administrateur de l'Institution royale des jeunes

aveugles, écrit à Barbier tout le bien qu'il pense de ses systèmes et le compare à l'abbé de l'Épée et Valentin Haüy. Le 28 avril, Pignier annonce au conseil d'administration de l'Institution que l'écriture nocturne donnera aux aveugles un moyen personnel de communication, ils pourront écrire et se relire. Un élève la pratique déjà (Louis Braille ?), et plusieurs autres s'exercent. Un mois plus tard, dans un courrier daté du 28 mai, Pignier donne rendez-vous à Barbier pour lui soumettre « quelques observations et modifications proposés par nos élèves ». Les rendez-vous se multiplient. Plusieurs sont ratés par Pignier qui pourtant les a fixés. Dans un courrier daté du 30 novembre, Pignier explique à Barbier qu'il est très occupé et en mauvaise santé, voilà pourquoi il ne lui a pas répondu. Si l'on se remémore ses propos cités plus haut, il a introduit le procédé de Barbier, « comme accessoire », et a clairement indiqué qu'il le refuse comme base de l'instruction. Barbier a donné l'impulsion. À présent, Pignier favorise les recherches de l'élève Louis Braille. Il oppose à l'insistance de Barbier des formules appuyées de politesse.

Barbier se démène pour faire reconnaître ses procédés hors l'Institution. En 1823, il remporte une médaille de bronze à l'Exposition de l'industrie de Versailles pour avoir inventé une nouvelle sorte d'écriture qui peut être lue dans l'obscurité, adoptée par l'Institution des jeunes aveugles. Il est ajouté : « On doit aussi à Mr Barbier plusieurs moyens nouveaux de correspondances qui ont été adoptés dans les armées. » Si l'Académie des sciences produit nombre de rapports élogieux sur Barbier, elle note pourtant en 1823 que sa découverte n'en est plus une depuis longtemps. Quant aux administrateurs de l'Institution des jeunes aveugles, ils réaffirment sans relâche la valeur de la méthode Barbier, néanmoins « elle est destinée surtout à l'avantage des aveugles du dehors privés de l'éducation que l'on reçoit dans notre établissement ».

En 1832, Barbier fait paraître *Émancipation intellectuelle d'expéditive française*. Son écriture ponctuée est certes destinée aux aveugles, mais elle peut aussi servir à l'armée et dans les hôpitaux. Le 20 mars 1832, le baron Joseph-Marie de Gérando, grand nom de la philanthropie parisienne, remercie Barbier de lui avoir envoyé sa brochure, *Émancipation intellectuelle*. Il va l'envoyer au directeur de l'Institut des sourds-muets. Ce dernier assure Barbier qu'il profitera de la distribution des prix pour recommander aux parents l'alphabet labial.

Barbier se tourne vers les salles d'asile. Lieux ouverts depuis peu, du moins à Paris, qui accueillent les enfants de deux à cinq ans de familles nécessiteuses. Les bambins y trouvent abri plutôt qu'être à la rue. Une lettre datée du 18 octobre 1832 est poignante. Son auteur est un chef d'asile qui prend sur lui d'enseigner le procédé de Barbier, mais il se demande lequel - il y en a tant -, non seulement aux enfants dont il est responsable, mais aussi à des classes d'ouvriers avec lesquels il est en rapport. Il demande surtout à Barbier de l'argent, il est si misérable qu'il est réduit à n'avoir pas de souliers aux pieds et à coucher sans draps...

En 1834, le ministère de l'Intérieur accuse réception de la nouvelle parution de Barbier, *Notice sur les salles d'asile, le retour à la simplicité primitive de la théorie alphabétique, l'instruction familière des enfants du premier âge, des aveugles de naissance, des sourds-muets (...)*, et la transmet au ministre de l'Instruction publique. Tout le monde se renvoie la balle. La Préfecture de la Seine conseille à Barbier de s'adresser à la commission chargée d'examiner les livrets élémentaires et les méthodes du ministère de l'Instruction publique. Le ministre demande à Barbier d'attendre le rapport de la commission chargée de la révision des livres d'instruction primaire. Barbier écrit à Denys Cochin, instigateur en France de la création des salles d'asile. On lui répond : « Nos maîtresses d'asile sont de bonnes mères de famille et non des personnes en état de se façonner à des méthodes nouvelles et qui exigent de l'étude, de l'attention, de l'application. » Barbier se plaint au ministre de l'Instruction. Il écrit au Conseil général des hospices civils de Paris, à la Société pour l'instruction élémentaire, au président de la Commission chargée de la révision des livres des écoles primaires. Il fait courir une pétition. Peine perdue, le 6 avril 1836, le ministère de l'Instruction l'informe que le Conseil royal de l'instruction publique, après examen du *Tableau pour l'instruction familière des sourds-muets* et de la *Notice sur les salles d'asile*, estime qu'il n'y a pas lieu de les utiliser dans les établissements. Le 31 août 1836, Eugénie Millet, inspectrice générale des salles d'asile, et figure éminente de l'histoire de la pédagogie infantine, prend la plume à son tour pour le débouter.

Barbier publie un dernier prospectus, *Instruction familière des classes laborieuses*, et demande qu'une commission teste ses procédés auprès d'élèves des classes laborieuses. Deux séances sont prévues, le 14 mars

1839 à l'École normale primaire de Versailles, et, le 31 août dans la salle d'asile de l'établissement d'éducation fondé par Cochin rue Saint-Hyppolyte. En définitive, l'Instruction publique n'adopte pas davantage ses procédés que l'Institution des jeunes aveugles, celle des jeunes sourds, l'armée ou les hôpitaux.

Un des derniers courriers de Barbier est pour Pierre-Armand Dufau, qui succède en 1840 à Pignier à la direction de l'Institution des jeunes aveugles. Dufau lui répond pour l'assurer qu'il lui rendra visite, avec Monsieur Braille, « car il a à cœur et moi aussi que le promoteur d'un moyen si utile à l'instruction des aveugles n'ait à taxer personne d'indifférence ou d'injustice. » Charles Barbier meurt moins d'un an après.

Les documents du fonds Barbier composent autant de pièces d'un puzzle difficiles à assembler. Ils dressent le portrait d'un personnage qui demeure énigmatique, une sorte de savant Cosinus neurasthénique. Sa vie est une quête perpétuelle, vaine et chimérique, pour imposer à tous des procédés dont personne ne veut. Pourtant, on ne saurait trop le remercier de ses convictions, car le braille est la postérité qu'a donnée Louis Braille au rêve altruiste, et en cela fécond, de Charles Barbier.

© Noëlle Roy, conservatrice du musée Valentin Haüy